

## Aux personnes désignées pour distribuer la communion

Nous sollicitons régulièrement lors de l'Eucharistie des personnes pour accompagner le prêtre dans le ministère de la distribution du Corps du Christ aux fidèles. Cette mission est importante et requiert quelques explications.

Les prêtres ainsi que quelques personnes de la communauté ont pensé à vous car il nous semble que vous manifestez par votre vie une certaine communion autour de vous... Il ne s'agit pas d'être parfait mais de manifester en actes et en paroles un vrai désir de fidélité au Christ. Nul n'est digne de porter le Corps du Christ. Mais le Seigneur demande aux disciples eux-mêmes de donner à manger à leurs frères. Merci de réfléchir à cette demande et d'accueillir cette mission comme un appel de l'Eglise pour la communauté.

### Pratiquement :

Il arrive que le prêtre ait oublié de demander avant la messe à une personne de l'accompagner. Il faut donc savoir être disponible « au pied levé ! »

- Si vous êtes désigné pour distribuer la communion, merci de vous avancer au moment du chant « **Agneau de Dieu** » dans le sanctuaire derrière la croix pour communier (sous les deux espèces si vous le souhaitez) après le prêtre et recevoir le coupe avec le Corps du Christ.
- Pour donner la communion, il est important de manifester par notre attitude et notre respect pour le Corps du Christ la gravité et le sérieux de ce qui se vit. Distribuer le Corps du Christ, ce n'est pas distribuer des bonbons. Il est bon que notre attitude soit remplie de simplicité et de solennité.
- A chaque personne qui s'avance, vous présentez l'hostie en disant de manière audible : « **Le Corps du Christ** » et le fidèle répond **AMEN** en recevant le Seigneur. **Un visage accueillant, souriant de la personne qui donne le Corps du Christ facilite sans doute la rencontre avec Jésus !**
- Lorsque les fidèles s'avancent, certains communient dans la main, d'autres dans la bouche. Il est important de respecter le désir de chacun. Pour ce faire, il est utile de prendre le Corps du Christ avec deux doigts sur le bord afin de pouvoir déposer si besoin le Corps du Christ dans la bouche sans être obligé de s'essuyer par la suite...
- On ne donne pas la communion dans une custode aux fidèles qui l'apporteraient au moment où ils s'avancent. Leur faire comprendre de venir voir le prêtre après la messe. Les custodes doivent être déposées sur l'autel avant la messe et remises aux fidèles pour les malades au moment de l'envoi.
- Les petits enfants qui s'avancent et se placent maladroitement n'ont peut-être pas préparé leur 1<sup>o</sup> communion. Il vaut mieux leur demander délicatement, et s'abstenir de leur donner le Corps du Christ si visiblement la démarche leur est étrangère.
- Les enfants qui n'ont pas encore communié et s'avancent les bras croisés sur le cœur viennent recevoir le signe de croix, signe de l'amour de Dieu sur le front... En vertu du ministère extraordinaire que vous recevez de donner la communion, vous pouvez faire ce geste pour ces enfants en l'accompagnant éventuellement d'une parole, par exemple : « *Que le Seigneur mette dans ton cœur son amour !* ».

## **LES FONCTIONS DANS LES CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES**

Les ministres de la communion participent directement à l'action liturgique et rendent possible le repas eucharistique. Ils sont serviteurs du Corps et du Sang du Christ donnés en nourriture. Ils collaborent directement à ce que le Corps du Christ qu'est l'Église soit construit et vivant. Noble tâche qui invite à être digne de Celui que nous donnons en partage.

**Paroisse Sainte-Marie, Orléans  
octobre 2012**

### **DIRECTIVES**

*Note : Dans le texte qui suit, il est souvent fait mention du diacre. Le terme est employé ici pour signifier aussi la personne qui coordonne la communion s'il n'y a pas de diacre, ou le prêtre lui-même.*

1. Après l'échange de la paix, au moment de l'Agneau de Dieu (et pas avant), les ministres avanceront et se placeront autour de l'autel et éviteront de parler entre eux. Une des personnes qui donnera la communion du côté de la Vierge passera avec un bol d'eau et une serviette pour le lavement des mains des ministres.
2. Le prêtre communique tout d'abord, il donne ensuite la communion au(x) diacre(s).
3. Dès que le prêtre et le diacre ont communié, la personne qui donne le pain de vie au poste devant l'autel à côté du président de l'assemblée reçoit la communion puis la patène des mains du président et va ensuite donner la communion aux servants d'abord puis aux ministres de la communion.
4. La personne qui donne la communion aux servants puis aux ministres arrivera éventuellement au bout de la file et n'aura pas à monter à l'autel.
5. Après avoir communié, les ministres montent à tour de rôle selon leur poste quatre par quatre ou trois par trois pour les salles, et deux par deux pour l'église fixe. Ici, il convient de ne pas précipiter les gestes. Ils reçoivent la patène du prêtre et la coupe du diacre. **Les ministres auront pris place autour de l'autel selon s'ils donnent le pain (les premiers), la coupe (les deuxièmes), etc.** Les ministres qui ont les coupes reçoivent aussi un purificateur d'un servant. Ils vont ensuite au poste qui leur a été assigné.
6. Les ministres se placent de façon à ce que les gens arrivent devant le pain consacré d'abord, puis passent, **en se déplaçant**, à la coupe (il faut laisser au moins **trois pieds - un mètre-** entre les deux ministres; on place la coupe du côté qui favorise le mieux la circulation des gens).
7. À chaque communiant, **le ministre du pain de vie** présente d'abord l'hostie en disant « Le Corps du Christ » - ce à quoi le communiant répond « Amen » - puis le dépose dans la main du communiant.

*Note 1 : Il arrive que des personnes ne tendent pas la main, mais communient sur la langue : on respecte cela.*

*Note 2 : Il arrive aussi que des personnes, avant de communier elles-mêmes tendent une custode pour apporter la communion à quelqu'un qui est retenu à la maison : on lui demande de se présenter au prêtre près de l'autel.*

**Le ministre qui sert à la coupe** accueille, en ajustant sa hauteur au besoin, les communiants qui veulent tremper le pain à la coupe. (Il ne va pas au devant des communiants mais les laisse venir.) Il leur dit « Le Sang du Christ », ce à quoi les communiants répondent « Amen ». Voir plus bas pour les incidents possibles.

8. Pendant la distribution, il n'est pas nécessaire de briser des hosties, à moins que le diacre vienne dire de le faire. Si on manque d'hosties, on peut en prendre dans la patène du voisin ou on va en chercher discrètement à l'autel. Le diacre ou un servant de messe pourra se servir de la réserve sur l'autel pour donner d'autres hosties.

9. Quand les ministres ont terminé la distribution à leur poste, ils reviennent autour du marchepied de l'autel et présentent calices et patènes au diacre ou aux servants de messe. **On ne consomme pas le pain consacré.** On consomme le vin au fur et à mesure que l'on arrive mais on reste sur place **jusqu'à ce que les derniers soient revenus autour de l'autel.** Si on ne veut pas consommer le Sang du Christ (ne pas grimacer), on passe la coupe au suivant ou on la remet au diacre ou au servant de messe.

Les ministres du côté de l'orgue attendront à leur poste afin de donner la communion à l'animateur de chant ou aux choristes.

Les ministres ne montent jamais à l'autel pour remettre les patènes et les calices. Les ministres de la communion **saluent l'autel et regagnent ensemble** leurs places respectives sur indication du diacre ou du président.

#### **Quelques notes sur des incidents possibles**

- On manque vraiment de pain consacré; on offre aux derniers communicants de boire à la coupe du Sang du Christ.
- Quelqu'un échappe l'hostie dans la coupe; on la laisse dans la coupe; on en disposera à la fin de la communion. On donne cependant une nouvelle hostie à la personne.
- Quelqu'un échappe l'hostie par terre; s'il ne la ramasse pas lui-même aussitôt et ne la consomme pas, le ministre la ramasse et **la consomme immédiatement.** Le ministre donne une nouvelle hostie au communicant. Si on renverse le sang du Christ, on essuie avec le purificateur et, au besoin, on va prendre à la crédence, une des grandes serviettes pour les mains et on essuie.
- Quelqu'un va mettre la main ou le doigt dans la coupe après avoir déjà consommé le pain consacré. Le ministre l'en empêche clairement, soit en mettant la main sur la coupe, soit en le disant à la personne. De même, quelqu'un va boire à la coupe; le ministre lui dit que ce n'est pas notre façon de communier, toutefois, si la personne insiste on lui laisse la coupe.

**Rappel important :** les ministres de la communion, comme tous les autres ministres, sont priés de se présenter à la personne qui coordonne les fonctions, dix minutes avant le début de la célébration. Cela permet de recevoir les directives d'une part, et cela donne un peu de temps pour se préparer spirituellement à faire son ministère.